

[Text]

planned to be covered, in this transfer, and supplementary to that, what mechanisms are in place to ensure an adequate degree of accountability for the funds that go with this responsibility? I ask this question because I believe the Auditor General has indicated that there may be, at the moment, some problem in that regard.

Mr. Allmand: There has been a trend over the last few years to transfer more and more administration to the band councils. Some of the officials here could give you the exact percentage of the budget that is now administered by band councils, but it was a surprise to me and a welcome surprise when I learned about it. That trend has been under way, Mr. Penner, and I support it and would like even to accelerate it. I have asked my officials, in fact, to set out a long-range plan for the transfer of administration to the band councils and to the Indian people, in general, so that they can more and more run their own affairs. It is true that there are certain comments in the Auditor General's Report, not with respect to malfeasance but with respect to, perhaps, business judgments in administering these funds, the reporting of audits and accounts and so on. We are, of course, concerned about these, so are the Indian people themselves. But I think we must realize that a lot of these funds were given under the item of social development, and if the Indian people are one day to run their own affairs they have to start somewhere, and they have already started—and there is going to be some risk involved, just as there are risks when anybody goes into business or does something. Some of these projects have been very successful. I visited the Enoch Band near Edmonton. There was full employment there and great success in the running of their operations. Some other bands have had less success but I think the start has been made, and I think it is a road we have to continue down; we cannot go back.

Mr. Mackie, could you tell the Committee and Mr. Penner exactly what percentage of our funds are now administered by the bands and by the Indian people themselves.

• 1240

Mr. Mackie: Mr. Chairman, approximately \$105 million operating funds and roughly \$30 million capital funds, is now administered by the bands in this fiscal year. That is out of the approximately \$510 million total of our budget. This of course does not reflect funds in the economic development area administered by the Indian Economic Development projects, which would probably account for another \$60 million to \$70 million. In addition, the administration of schools would be over and above this amount. That is, there are 19 schools that are now completely controlled by education committees of bands and approximately 50 additional ones over which bands have some control. The program and direction clearly is to transfer, as the Minister said, more programs to bands. In so doing we recognized the need for significant additional training of band staff. As a result, in this fiscal year we have increased the level of funds available for training from approx-

[Interpretation]

des secteurs d'ordre général dans lesquels on prévoit d'effectuer ces transferts, et aussi, pourrait-il nous expliquer les mécanismes existants en vue d'assurer une comptabilité satisfaisante en ce qui concerne les crédits qui vont de pair avec ces responsabilités? Je pose cette question parce que l'Auditeur général a dit, sauf erreur, qu'il existe peut-être à l'heure actuelle des difficultés à ce propos.

M. Allmand: Depuis quelques années, on s'en remet aux conseils de bandes pour administrer de plus en plus de services. Mes collègues pourraient vous donner le pourcentage exact du budget que les conseils de bandes gèrent eux-mêmes; j'ai moi-même été agréablement surpris de ces chiffres. C'est une tendance qui s'est révélée depuis quelque temps, monsieur Penner, et je suis tout à fait en faveur d'une telle tendance, aussi voudrais-je même l'accélérer. J'ai même demandé à mes collaborateurs de mettre sur pied un plan à long terme en vue de transférer l'administration des services aux conseils de bandes et aux Indiens, afin qu'ils puissent de plus en plus s'administrer eux-mêmes. Il est vrai que le rapport de l'Auditeur général contient certaines observations, non pas au sujet de malversations, mais plutôt de décisions malencontreuses prises dans l'administration de ces fonds, de problèmes quant au rapport des vérificateurs et dans les comptes, et ainsi de suite. Ces questions nous préoccupent, bien sûr, mais elles préoccupent également les Indiens. Il nous faut comprendre que le gros de ce crédit a été accordé au titre de l'assistance sociale, et si les Indiens doivent arriver un jour à l'auto-détermination, ils doivent commencer quelque part, ce qui est déjà fait... et il faut accepter les risques que cela comporte, tout comme on les accepte quand quelqu'un lance une entreprise ou réalise quelque chose. Certains de ces programmes ont été couronnés de succès. J'ai rendu visite à la bande Enoch près d'Edmonton. Il n'y avait pas de chômage et tout fonctionnait très bien. D'autres bandes ont moins bien réussi, mais je pense que le signal de départ a été donné et qu'il nous fait continuer dans cette voie; nous ne pouvons pas rebrousser chemin.

Monsieur Mackie, pourriez-vous dire aux membres du Comité et à M. Penner quel pourcentage exact de nos crédits est maintenant administré par les bandes et par les Indiens eux-mêmes?

M. Mackie: Monsieur le président, au cours de la présente année financière, les bandes administrent environ 140 millions de dollars, soit quelque 105 millions pour les dépenses de fonctionnement et environ 30 millions en immobilisations, tandis que notre budget total est d'environ 510 millions de dollars. Cela ne comprend pas, bien sûr, les crédits affectés au secteur d'expansion économique et administrés par les programmes d'expansion économique pour les Indiens, crédits qui se chiffrent à 60 ou 70 millions de dollars. En outre, l'administration des écoles est en sus de ce montant. Il y a actuellement 19 écoles qui sont complètement administrées par des comités d'éducation des bandes, et les bandes ont en outre un droit de regard sur une cinquantaine d'autres écoles. Il est évident que l'on vise, comme le ministre l'a dit, à faire administrer de plus en plus de programmes par les bandes. Il nous a donc fallu reconnaître la nécessité de donner une formation supplémen-